

Juillet 2008

## EDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Lors des dernières élections Municipales, à travers un vote majoritaire en faveur de la liste « **Continuons pour l'essor de Hermès** », vous avez exprimé votre adhésion à un programme, mais aussi à une liste. Celle-ci indépendamment de la pluralité des colistiers, ne s'est jamais déclarée « apolitique », soutenue en cela et par voie de tracts pendant la campagne électorale, par un rassemblement des sections locales des partis de gauche.

L'analyse des résultats reflète indéniablement une envie de changement dans la continuité de ce qui a été fait lors des six précédents mandats.

En effet, les règles électorales vous donnant la possibilité de panacher et de raturer les 2 listes, nous nous sommes retrouvés à devoir choisir un Maire parmi les 12 élus de la majorité issue des urnes, dans un scénario que personne n'avait envisagé jusqu'au soir du 2ème tour.

C'est donc avec fierté, fort du soutien et de la confiance de mes collègues, que j'ai accepté de remplir les fonctions de Maire de HERMES avec, soyez en assurés, la ferme intention d'être au service de toutes les Hermoises et de tous les Hermois sans distinction d'âge, de condition et sans discrimination aucune.

Voilà pourquoi je profite de ce premier bulletin d'in-

formation de la mandature 2008-2014 pour remercier les électeurs qui se sont exprimés en notre faveur, tout en tenant à rassurer les électeurs de l'opposition, de ma considération pleine et entière.

A ce sujet, nous avons adopté lors du dernier conseil Municipal du 16 Mai, un « règlement intérieur » qui sera forcément un « plus » dans la tenue et la teneur des débats au sein du conseil Municipal.

En fixant à notre commune des règles au demeurant **obligatoires** dans les villes de plus de 3500 habitants, nous avons opté pour un mode de fonctionnement démocratique, légal, garantissant surtout un bon fonctionnement des séances du Conseil Municipal.

De surcroît, ce règlement assure des droits à tous les membres du conseil qui voudront bien se donner la peine de le lire attentivement avant de le refuser en bloc, sans arguments contradictoires valables.

Jusqu'à preuve du contraire, la démocratie ne se porte pas moins bien dans les communes de plus de 3500 habitants à cause d'un règlement intérieur.

Au nom de tous les colistiers issus du groupe majoritaire auquel j'appartiens, je vous remercie donc chaleureusement pour votre choix de nos propositions.

Merci pour la fidélité que vous avez renouvelée à certains d'entre eux déjà élus sortants.

Merci également pour la

confiance exprimée à tous les nouveaux membres de mon équipe au sein de ce nouveau Conseil Municipal.

Beaucoup d'entre vous ne me connaissaient pas avant les élections et me connaissent encore mal, à l'heure où j'écris ces lignes. Je veux, d'ores et déjà, les assurer que je resterai, quoiqu'il en soit, fidèle aux valeurs qui ont fait de Hermès, un village où il fait bon vivre, où la ruralité et les valeurs qui l'accompagnent sont les atouts majeurs d'une qualité de vie à préserver, sans pour autant se priver d'être moderne et novateur.

Pour finir j'aimerais revenir, une bonne fois pour toutes, sur le climat tendu et sur les attaques aux limites de la diffamation qui ont émaillé la campagne électorale.

En effet, nos adversaires se sont livrés à de multiples déclarations dans la presse laissant entendre que des anomalies avaient entaché le déroulement des 2 tours de scrutins.

A ce titre ils nous ont assignés devant le Tribunal Administratif, nous reprochant des actes délictueux **avant et pendant** la campagne.

Nous avons répondu point par point à ces allégations auprès du Tribunal Administratif tout en étant dubitatifs quant à la teneur des faits qui nous étaient reprochés.

Ces réclamations étant d'ailleurs d'un niveau bien

### Sommaire :

- Editorial
- Le Conseil Municipal
- Les délégations
- Le Tibet
- Informations diverses
- La page de l'opposition
- Etat Civil
- Histoire / Association



Laurent PAGNY

moins sur les recours officiels envoyés en préfecture, que ce qui a pu se lire dans les quotidiens locaux. En effet, à notre connaissance, il n'y a eu, par exemple, aucune demande d'un nouveau comptage des bulletins.

Pour notre part, ne souhaitant pas alimenter le jeu malsain de la rumeur, nous avons fait le choix de nous mettre au travail au service de nos concitoyens sans nous laisser aller à des polémiques stériles et dénuées de fondement.

Préférant en cela attendre, sans inquiétude particulière, que la justice fasse son travail et rende public son arbitrage.

Toutefois, afin de rétablir l'honneur de la liste « continous pour l'essor de Hermes » et pour que tous les Hermoises et Hermois puissent juger par eux-mêmes du niveau et de la teneur des véritables griefs portés devant le tribunal par l'opposition, nous avons jugé utile de joindre à ce bulletin municipal, le compte rendu intégral de ce dossier ainsi que le jugement rendu publiquement le 13 Mai 2008 par le Tribunal Administratif d'Amiens.

Toutes ces procédures judiciaires ne jouent malheureusement pas en faveur de l'instauration d'un climat apaisé au sein du Conseil Municipal. Aussi dès la première séance publique, l'opposition a tenté de nous malmenier en se prononçant systématiquement contre toutes nos propositions. Se positionnant notamment contre la possibilité pour le Maire « d'ester en justice » afin de pouvoir défendre

les droits de la Commune. Cette décision incompréhensible démontre surtout une méconnaissance totale de la gestion des intérêts d'une commune et de ses concitoyens.

De la même manière lors du dernier conseil municipal, la teneur des débats et le comportement de nos opposants furent indignes de leur rôle de conseillers municipaux.

Certains d'entre eux ont, malgré tout, enflammé les débats, **au mépris de la loi sur la « prise illégale d'intérêts »** qui insiste sur une exclusion de facto, des débats et du vote, de tout membre actif concerné par l'attribution des subventions des associations dont ils sont adhérents (surtout lorsqu'ils sont président de l'association concernée).

Quant aux autres conseillers de l'opposition, ils ont préféré défendre les intérêts sans doute personnels de leur « ex » chef de file en quittant la séance, emboîtant ainsi le pas de leur véritable leader présent dans le public.

Par ce geste inqualifiable, trahissant la confiance de leur électorat, ils ont opté pour la pire des politiques, celle de la « chaise vide ». Pourtant la suite de l'ordre du jour traitait : de la réfection des voiries, de la reprise total de l'éclairage public et des réseaux d'eaux et d'assainissement des cités Alésia et les Maillets, de l'ouverture d'une étude sur l'assainissement collectifs à Caillouël, et surtout de l'avis de la commune de Hermes quant à l'élargissement au Syndicat d'Assainissement des communes de Noailles et Sainte -

Geneviève.

Comme vous pouvez le constater ces délibérations étaient bien plus importantes pour les foyers hermois que celle sur la baisse du montant de la subvention allouée au comité des fêtes. Celle-ci reste malgré tout supérieure à celles attribuées dans les villages alentours et se situe au troisième rang des aides communales attribuées localement. A ce sujet, je tiens à faire remarquer que nous avons doublé les subventions au profit du Secours Catholique et des Restos du Cœur. De plus nous avons augmenté les sommes au profit des associations les plus actives telles que « les Cheveux Blancs » et le « Hermes Cyclo ».

Une telle inconscience nous fait craindre le pire en terme de capacité à travailler ensemble pour le bien de la commune.

Nous espérons sincèrement qu'une fois les rancœurs digérées, l'opposition s'inscrira dans une démarche plus constructive en jouant pleinement son rôle, de façon démocratique.

C'est donc plein d'espoir et de motivation que j'entame avec mon équipe ce mandat, bien décidé à répondre aux attentes du plus grand nombre d'entre vous, pour l'intérêt général, en vous garantissant une écoute de tous les instants afin de vivre mieux dans notre village.

A bientôt et au plaisir de vous rencontrer  
Laurent Pagny

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa réunion du 25 avril 2008, l'Assemblée Communale a constitué ses commissions. Celles-ci auront pour tâche d'examiner les dossiers et projets et d'établir des propositions soumises au vote du Conseil Municipal.

### • Le Bureau Municipal :

Composé des cinq adjoints : M. Claude BOYART, M. Laurent BOUREL, Mme Jocelyne BATTAVOINE, Mme Danielle MARCQ, Mme Mireille NADAUS et présidé par le Maire, M. Laurent PAGNY

Permanence de M. PAGNY :  
sur rendez-vous

### • Environnement, Cadre de vie, Voirie, Travaux Publics, Espaces Verts et Habitat :

Président : M. Claude BOYART,  
Permanence le Jeudi de 17 h à 18 h

Membres : Mlle Sabrina LETELIER, Mme Solange PICARD, MM. Laurent BOUREL, Philippe LAPERSONNE, Alain LEVEQUE, Jacques PINTEAUX

### • Péri-scolaire, Activités Culturelles, Restauration scolaire :

Présidente : Mme Jocelyne BATTAVOINE,  
Permanence le Mardi de 17 h à 18 h

Membres : Mmes Isabelle GENTY, Josiane MARLE, Mireille NADAUS, Chrystelle ROGER, M. David JEHANNE

### • Vie associative, Jeunesse - Adolescence, 3ème Age, nouvelles solidarités :

Présidente : Mme Danielle MARCQ,  
Permanence le Mercredi de 17 h à 18 h

Membres : Mmes Jocelyne BATTAVOINE, Isabelle GENTY, Josiane MARLE, MM. André BARBIER, David JEHANNE, Alain LEVEQUE

### • Sécurité, Incendie, Bâtiments communaux, Sécurité de proximité :

Président : M. Laurent BOUREL,  
Permanence le Lundi de 17 h à 18 h

Membres : Mmes Jocelyne BATTAVOINE, Danielle MARCQ, Mireille NADAUS, MM. Laurent DUBUS, Alain LEVEQUE, Ludovic MERCIER

### • Scolaire :

Présidente : Mme Mireille NADAUS,  
Permanence le Vendredi de 17 h à 18 h

Membres : Mlle Sabrina LETELIER, Mmes Jocelyne BATTAVOINE, Chrystelle ROGER, MM. David JEHANNE, Philippe LAPERSONNE, Grégory PALANDRE

Le Maire et les adjoints assurent les permanences indiquées ci-dessus afin de répondre aux questions des Hermoises et des Hermois, dans le cadre des responsabilités confiées par le Conseil Municipal.

## LES DELEGATIONS

La commune de Hermes est membre de plusieurs groupements de communes pour lesquels le Conseil a désigné ses représentants.

**Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis** (Ordures ménagères, piscine, petite enfance, insertion sociale, etc...)

Délégués titulaires : Mme BATTAVOINE, élue vice-présidente, MM. BOUREL, BOYART

Suppléants : Mmes GENTY, MARCQ, PICARD, ROGER, M. LEVEQUE

**Syndicat des Eaux** (adduction d'eau)

Délégués titulaires : MM. CARON et PAGNY

Suppléants : Mme BATTAVOINE, M. BOUREL

**Syndicat d'Assainissement** (station d'épuration intercommunale)

Délégués titulaires : MM. CARON, BOUREL, PAGNY élu président du Syndicat le 23 avril

Suppléants : Mmes BATTAVOINE, NADAUS, M. LEVEQUE

**Syndicat des Sports de Hermes-Berthecourt** (Gestion du stade intercommunal)

Délégués titulaires : MM. CARON, JEHANNE, LEVEQUE, Mme MARCQ, élue présidente du Syndicat le 23 avril

Suppléants : Mmes BATTAVOINE, GENTY, MM. BOUREL, BOYART

**Syndicat de la Vallée du Thérain** (entretien de la rivière, de Beauvais à Montataire)

Délégués titulaires : M. BOUREL, Mme MARCQ

Suppléants : Mme PICARD, M. LEVEQUE

**Syndicat de la Trye** (entretien de la rivière)

Délégués titulaires : MM. BOUREL, BOYART, élu président le 9 avril

Suppléants : Mme PICARD, M. LEVEQUE

**Syndicat d'électricité SE 60** (Etude et création de réseaux)

Délégué titulaire : M. PAGNY

Suppléant : M. LEVEQUE



## LE TIBET

Lors du passage de la flamme olympique, symbole de la Fraternité entre les peuples, nous avons tous vu les images consternantes d'un parcours chaotique où des manifestants pacifiques se sont vus maltraités par une police Française, aux ordres de Pékin. Celle-ci arrachait manu militari des fanions à des citoyens dont le seul crime était de brandir des drapeaux Tibétains. Nous avons également tous vu des champions Français comme David Douillet se faire ridiculiser par les gardiens chinois de la flamme olympique méprisants à leur égard.

Certains découvrent le Tibet à l'occasion des J.O. C'est un énorme réservoir de richesses expliquant pourquoi la Chine ne veut pas redonner une autonomie aux tibétains.

Fidèle à sa tradition, le Gouvernement chinois, qui **n'a plus rien ni de communiste ni de démocratique**, réprime très sévèrement ceux qui font remonter cette situation sur la scène de l'actualité mondiale.

Malheureusement ce gouvernement est aidé en cela par notre président actuel, à la diplomatie complaisante envers tous les régimes terroristes et/ou dictatoriaux (Syrie, Libye, Chine ...) pourvu que ça puisse ramener quelques contrats juteux, quitte à sacrifier les droits de l'homme face à la logique du « tiroir caisse »

*Voilà pourquoi, nous élus de **Hermes**, avons décidé à la majorité du Conseil Municipal de rejoindre les 466 Mairies Françaises et les 1800 municipalités Européennes signataires de la motion de soutien au peuple Tibétain qui ont également décidé d'arborer le drapeau Tibétain au fronton de leur mairie en un geste de protestation contre la répression sauvage au Tibet.*

*Mais aussi pour ;*

- *affirmer haut et fort que la liberté de conscience est un droit imprescriptible de tout être humain.*
- *soutenir toute tentative d'autonomie du Tibet conformément aux statuts de la République Populaire de Chine, en assistant les parlementaires Français et Européens qui œuvrent dans ce sens.*
- *faire prendre conscience aux Chinois du trésor spirituel dont ils ont la garde et la responsabilité.*
- *inciter les maires des communes de France et des milliers de villes dans le monde à hisser le drapeau tibétain au fronton de leurs mairies.*
- *promouvoir toute initiative qui aura pour but de mieux faire connaître le Tibet.*

*Le Tibet n'est pas une affaire intérieure chinoise. D'abord parce que les peuples de l'exode appartiennent à tous les pays. Ensuite, parce que cette civilisation, préservée par son isolement géographique nous est parvenue quasiment intacte au 20 siècle comme un trésor spirituel que nous ont légué les siècles passés. Elle appartient au patrimoine mondial de l'humanité. **Nous sommes tous redevables de sa préservation.***

*Plus d'info sur [www.tibet.fr](http://www.tibet.fr)*

*et bientôt sur le site de la mairie de Hermes, avec notamment la mise en ligne des lettres de soutien émanant de l'Assemblée Nationale, du sénat, du Parlement Européen ainsi que la réponse du Président de la République nous informant courtoisement « qu'il comprenait les raisons de notre geste »*



## INFORMATIONS DIVERSES

### La Médiathèque

Durant les vacances d'été, la Médiathèque municipale, 50 rue de Mouy sera ouverte au public selon les horaires habituels sauf durant les semaines 33 et 34 : elle ne sera ouverte que les mardi 12 et mardi 19 de 16h à 18h.

Toutefois, les locaux seront fermés exceptionnellement les samedis.

L'association de scrapbooking de Hermes, Clic Clac Scrap vous invitera à profiter des congés pour découvrir à la Médiathèque, une partie des œuvres réalisées par ses adhérents.



### Devoirs de vacances

La période estivale s'est ouverte sur des journées ensoleillées et des soirées pleines de douceur.

Ceux qui le peuvent vont vivre un peu plus souvent dans le jardin. Les barbecues vont fumer, la musique va se faire

### Au revoir Madame la Directrice

L'année scolaire s'achève le 3 juillet prochain. Les enfants vont partir en vacances, à l'issue d'une année scolaire bien remplie.

Madame la Directrice de l'école Elsa Triolet va elle aussi boucler son cartable, pour de longues vacances bien méritées.

entendre. Les tondeuses matinales tireront du lit les lève tard. Tous ces phénomènes habituels ne manqueront pas de dépasser les clôtures et d'indisposer les voisins.

Alors pour que l'été soit profitable à tous et non pas seulement à quelques uns, il est bon de rappeler quelques devoirs de respect élémentaire.

L'usage des engins à moteur est interdit les dimanches et jours fériés. Les brûlages de déchets, même végétaux n'ont plus cours.

La déchetterie est là pour évacuer toutes les ordures, sans polluer.

Pour un bon été, ayons un bon esprit. Bonnes vacances à tous

### Les Pompiers recrutent

Le Centre de Secours de Hermes recrute des volontaires, hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans pour renforcer ses effectifs, au service de la population.

Renseignements auprès de la Mairie : 03.44.07.50.06 ou de la caserne de Hermes : 03.44.07.51.29



Nommée dans notre village à l'occasion de la rentrée de septembre 1978, Madame Betty MASSON quitte sa classe et l'école, après 30 années d'enseignement dispensé à des élèves dont les plus âgés sont aujourd'hui adultes.

Dans le cadre de son activité professionnelle, « Betty » a accompagné une vingtaine de fois ses élèves en classe de découverte à la neige.

### Association Résonnance et Mieux-être

Une nouvelle association a vu le jour à Hermes. Mme DESROSES vous invite à pratiquer ou à découvrir la sophrologie : il s'agit d'acquérir des techniques simples permettant de mieux gérer les situations de stress : exercices respiratoires, détente musculaire, techniques de visualisation.

Rendez vous le Jeudi de 13h45 à 14h45 Salle Nelson Mandela

### Information utile

Après le départ à la retraite de Mme JOURDAIN, le cabinet d'infirmières à domicile, 3 Place Nelson Mandela est dorénavant composé de :

Mme Isabelle LEFEVRE  
03.44.03.24.00

Et de Mme Kathy FREY  
03.44.22.08.42



Bien que constituant un surcroît de travail pour la maîtresse, ces séjours ont permis à de nombreuses générations de nos enfants de découvrir les plaisirs de la montagne en hiver.

Avec beaucoup d'émotion, nous souhaitons à Madame MASSON une longue retraite, pleine de loisirs agréables.



## LE P'TIT MOT DES ÉLUS DE LA LISTE « NOUVEL ÉLAN POUR HERMES »

Madame MARLE, Messieurs BARBIER, DUBUS, LAPERSONNE, MERCIER, PALANDRE et PINTEAUX vous remercient de leur avoir fait confiance lors des dernières élections municipales de mars 2008.

Représentant environ 49% des votes exprimés, vous avez montré votre désir de constituer une OPPOSITION, ce qui n'existait plus à Hermes depuis 30 ans...

Nous sommes à la table du Conseil **NI** pour faire de la figuration, **NI** pour faire de l'opposition systématique.

En effet, lorsqu'une suggestion émise par la majorité municipale nous semble intéressante pour les Hermoises et Hermois, nous l'**APPROUVONS** sans réserve. Cela s'est d'ailleurs déjà produit au sujet de la réouverture du tennis club de Hermes, ou plus récemment pour la création de commissions de quartiers (idée reprise de notre programme).

Par contre, nous n'hésitons pas à nous opposer à toute idée jugée inadéquate pour le développement de notre commune **OU CONTRAIRE A TOUTE DÉMOCRATIE.** Le règlement intérieur voté par la majorité au dernier Conseil Municipal en est l'exemple flagrant.

Notre tâche nous est rendue d'autant plus difficile que nous ne figurons dans aucun des syndicats intercommunaux, ni dans la commission d'appels d'offres.

Il est à noter **QU'AUCUNE** information concernant les travaux effectués dans ce cadre ne nous est communiquée.

Parmi nos 7 élus, deux siègent dans chacune des cinq commissions communales.

La SEULE réunion de travail qui ait eu lieu concerne la commission périscolaire. Nos élus : Mme Marle et M Palandre ont proposé la création d'une **colonie de vacances** pour les mois d'été.

Sachez néanmoins que nous restons une **ÉQUIPE SOUDÉE** et **DÉTERMINÉE** à travailler pour le bien de notre village malgré les obstacles auxquels nous sommes sans cesse confrontés.

Nous comptons sur votre soutien.



**NAISSANCES**

VARELA--LEGUAY Lola Le 18 Janvier	JEREMIASCH Chloé Le 06 Mars	NEELS Cary Le 20 Avril
CAILLOUËT--LORIOLO Chloé Le 22 Janvier	THOMASSIN--NAJI Jacen Le 17 Mars	MOËZAN Léa Le 22 Avril
ROGER Ulysse Le 24 Janvier	VAZ PINTO--RATAUD Jessyca Le 17 Mars	REBBAHI Manon Le 30 Avril
MEZZANIA Lucas Le 27 Janvier	BLOT Louis Le 30 Mars	DURAN--ATRUX Christian Le 30 Avril
LAVOINE--SADAOUY Yan Le 22 Février	BOURY Sarah Le 04 Avril	DUHAILLIER Lucas Le 28 Mai
LE SCOUARNEC Romain Le 27 Février	GRILLO-- LE GARJAN Tressy Le 05 Avril	HOURNON Brian Le 15 Juin



Félicitations aux  
heureux parents et  
bienvenue à ces  
nouveaux habitants

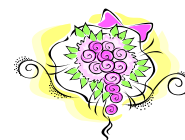
**DECES**

M. GROHENS Eric	le 25 Janvier
M. MEUBRY Claude	le 02 Mars
M. MOËZAN Georges	le 21 Mars
Mme NOPPE Estella	le 22 Mars
Mme POULINIER Suzette	le 23 mars
M. MEUNIER Roland	le 04 Avril
Mme THIEBLE Gisèle	le 02 Mai
M. LEGUAY Lucien	le 07 Juin

A leurs familles,  
la municipalité  
renouvelle ses  
sincères  
condoléances

**MARIAGES**

M. ESSO GALAKETA Tenzebato et Mlle JOURDAIN Aline	le 10 Mai
M. HOURNON Christophe et Mlle ABAD Valérie	le 24 Mai
M. ALBERA Nicolas et Mlle CHALOPIN Séverine	le 07 Juin
M. GUILLUY Benoit et Mlle DEMARET Cynthia	le 28 Juin



Tous nos vœux  
accompagnent  
ces nouveaux  
époux

L'histoire de notre commune est à découvrir ou à redécouvrir. Par le biais du bulletin municipal, nous nous efforcerons de traiter un thème qui répondra à cette attente. Parmi les sujets qui pourraient retenir notre attention nous pouvons citer :

- La chute du clocher de l'église Saint Vincent
- Les fouilles au Mont César
- Etre enfant à Hermes au début du 20ème siècle
- Le château de Marguerie
- Un lieu de vie populaire : les cafés au 19ème et 20ème siècles
- L'abbaye Notre Dame de Froidmont

Forcément traités de manière synthétique dans les bulletins, ces thèmes seront développés et consultables sur le site internet de la mairie.

Nous avons l'espoir qu'au fil des recherches, une ou plusieurs thématiques puissent faire l'objet d'une exposition et que l'ensemble de nos travaux se matérialise par l'édition d'un ouvrage. Ces sujets ne seront pas traités de façon chronologique et nous amènerons à utiliser différentes sources : archives communales et départementales, cartes postales, sans oublier la mémoire des hommes, le témoignage de nos anciens.

Ainsi, lors du prochain numéro, nous nous intéresserons à la construction du monument aux morts afin de mesurer le poids de la Grande Guerre sur notre commune.

En espérant que la recherche de notre passé nous aide à mieux partager l'avenir.

### *La Mairie*

La Mairie, située face à la rue principale qui traverse Hermes, a été construite en 1884. Majestueuse, elle peut être l'orgueil des habitants car aucune commune du canton ne possède un tel édifice.

Sur son fronton, on peut distinguer un emplacement prévu pour l'implantation d'une horloge et au dessus de celui-ci une urne en pierre qui symbolise la laïcité.

Le rez de chaussée droit et le premier étage ont constitué durant des décennies un logement de fonction des directeurs successifs de l'école de garçons située derrière la Mairie, devenue ensuite école maternelle

Le rez de chaussée gauche, une unique pièce servait à la fois de secrétariat et de bureau pour le Maire. Le secrétaire également directeur de l'école, retenait auprès de lui les élèves indisciplinés ou ceux qui n'avaient pas retenu leurs leçons, certes ils n'étaient pas très fins devant les administrés aux réflexions désobligeantes !!

La pièce centrale, garnie de tableaux du peintre local, Pierre BOKKELANDT, où trône Marianne, symbole de la République est réservée au mariage et réunions de conseils municipaux

### **Bienvenue au Tennis Club de Hermes**

Le mois de Mai vient de voir renaître une association : celle du Tennis Club. Après le lifting nécessaire de ces deux terrains est venu le temps de l'occupation des courts. Ce fut chose faite lors de la journée **tennis sur Oise** du 30 mai où 132 jeunes hermoises et hermois (du CP au CM2) sont venus participer aux différents ateliers proposés par le Comité Départemental Oise Tennis. Intéressés, ces jeunes furent nombreux à revenir pour une pratique libre amenant avec eux des proches.

A l'issue de cette journée, une convention fut signée entre le Maire, Laurent PAGNY et le Président de l'Association, Patrick FADERNE, permettant la mise à disposition des deux courts municipaux au Tennis Club. Lors de cette manifestation, une trentaine d'enfants s'est montrée intéressée pour suivre des cours. Avec la création d'une école de tennis, ce sera possible dès septembre 2008.

Le samedi 6 septembre 2008, une journée portes-ouvertes sera organisée par le tennis Club.

En attendant n'hésitez pas à contacter :  
M. Patrick FADERNE au  
06.86.49.12.37 qui répondra à vos questions.

Sportivement

